

Un apport familial non formalisé peut faire capoter votre vente.

Le contrat de prêt légal, en 3 minutes. Signé à distance.

Quand une partie de l'apport de votre acheteur vient de sa famille, la banque — et le fisc — veulent des preuves. Sans contrat de prêt formalisé, le dossier bancaire est fragilisé, voire refusé. Confiance permet à votre acheteur de générer ce contrat en quelques minutes, signé électroniquement par l'emprunteur. Votre dossier tient la route dès la signature du compromis.

CE QUE VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE DÉJÀ VÉCU

La banque refuse le dossier

L'apport vient des parents mais rien n'est écrit. La banque le requalifie en donation et exige un acte notarié. Le dossier est bloqué.

L'apport n'est pas justifié à J-30

À un mois de l'acte, votre acquéreur réalise que son apport familial n'est pas documenté. Panique, délais, risque de rétractation.

Le prêteur change d'avis

Sans contrat, le parent peut revenir sur sa promesse. Vous n'avez aucun levier. La vente tombe.

CE QUE CONFIANCE CHANGE POUR VOUS

Pour votre acheteur

- Contrat de prêt légal (art. 1359 Code civil)
- Signature électronique à distance par l'emprunteur
- Pièces justificatives chiffrées (CNI, domicile, revenus)
- Preuve opposable pour la banque et le notaire

Pour vous

- Dossier de financement solide dès le compromis
- Aucune prise en charge de votre part
- Un lien à envoyer, c'est tout
- Vous recommandez — Confiance s'occupe du reste

CAS TYPIQUE : APPORT FAMILIAL DE 40 000 €

1

Compromis signé

Votre acheteur a un apport mixte : 40 000 € prêtés par ses parents. Rien n'est formalisé.

2

Confiance en 3 min

Vous lui envoyez le lien. Les parents saisissent les conditions. L'emprunteur signe à distance.

3

Dossier validé

Le contrat est joint au dossier. La banque valide l'apport. L'accord est délivré dans les délais.

Gratuit pour le prêteur et pour vous.

19 € payés par l'emprunteur à la signature. Sans abonnement.

Vous ne signez rien. Vous n'engagez pas votre responsabilité. Vous recommandez simplement un outil utile à vos acheteurs — un réflexe à prendre dès la signature du compromis.